

commission du codex alimentarius

F



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 14 (c) de l'ordre du jour

**CX/FAC 04/36/20
Février 2004**

**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMITE DU CODEX SUR LES ADDITIFS ALIMENTAIRES ET LES CONTAMINANTS**

**Trente-sixième session
Rotterdam (Pays-Bas), 22 - 26 mars 2004**

**PROJET DE CODE D'USAGE POUR LA PREVENTION ET LA REDUCTION DE
LA CONTAMINATION DES ARACHIDES PAR LES AFLATOXINES**

OBSERVATIONS A L'ETAPE 6

Les observations suivantes ont été soumises par : le Mexique et l'Argentine
en réponse à la lettre circulaire CL 2003/33-FAC

LE MEXIQUE :

Il est proposé de remplacer « le degré d'humidité sûre » qui n'existe pas par « activité aqueuse sûre » qui est déjà définie, ou encore par « un pourcentage d'humidité qui réduit ou élimine la possibilité de formation de mycotoxines ». Pour être plus précis, cette valeur doit être inférieure à 12 %. Il est également proposé de prévoir la possibilité de mettre en oeuvre des mesures, telles que l'allocation de lots contaminés au fourrage pour bétail.

L'ARGENTINE :

Le CCFAC, à sa trente-quatrième session, est convenu qu'un groupe rédactionnel dirigé par l'Afrique du Sud, préparerait un document de travail sur l'élaboration d'un Code d'usages pour la réduction de la contamination des arachides par les aflatoxines ; ce document serait distribué pour observations et soumis pour examen au Comité à sa prochaine session.

En ce qui concerne ce point, L'Argentine souhaite indiquer qu'il coïncide avec les termes utilisés dans le document CX/FAC 03/25, qui comprend le Projet de Code d'usages pour la réduction de la contamination des arachides par les aflatoxines et les amendements y afférents. Par conséquent, l'Argentine n'a pas de proposition d'amendements ou d'ajouts.